



# Municipalité de Ferland-et-Boilleau

## Renseignements sur la manière de se départir des ordures

Lorsque vous avez des matelas ou autres (monstres ménagers), vous pouvez les laisser le premier lundi du mois en bordure de la route (au même endroit que les vidanges) et l'entrepreneur les ramassera.

Sinon, Ville de Saguenay vous accorde l'autorisation de déposer certaines matières à **l'écocentre de La Baie qui est situé au 223, rue Joseph-Gagné Sud** (voisin du garage municipal). Sur présentation d'une preuve que vous demeurez à Ferland-et-Boilleau (permis de conduire, vous serez acceptés. (compte de taxes, permis de conduire)

**Cependant, il n'est pas accessible aux entreprises.**

L'horaire normal est le suivant <sup>1</sup>:

du lundi au vendredi de : **9 h à 20 h**

samedi et dimanche de : **8 h à 16 h**

## Matières acceptées à l'écocentre de La Baie

Les matières doivent être de provenance domestique seulement.

### **Matériel sec (débris de construction) :**

- Bois (peint, teint, traité)
- Fenêtre complète, vitre
- Toilette, porcelaine, céramique
- Béton, brique, mortier
- Terre, gravier, roche, asphalte
- Papier couverture (bardeau), revêtement extérieur
- Pneus de voiture, de camion, de vélo, etc.
- Fibre de verre, plexiglas, tuyau ABS
- Jouets d'enfant en plastique

---

<sup>1</sup> Pour l'horaire d'automne et d'hiver, consultez le site de la ville de Saguenay.

### Métal :

- Fer, aluminium, cuivre, fonte
- Contenant vide de peinture en métal
- Réservoir de mazout ou d'essence (vides)
- Monstres ménagers : chauffe-eau
- Équipement motorisé (pièce d'auto, de tondeuse)

### Végétal :

- Branche, bran de scie
- Feuilles mortes, gazon coupé, plantes coupées
- Palette de bois

### Carton :

- Carton, papier

### RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX:

- Peinture, solvant, aérosol
- Pesticide, engrais
- Batterie d'auto, pile
- Produit d'entretien ménager
- Bombonne de propane ou butane
- Tube fluorescent, Huile

### Enfouissement :

- Meuble, divan, matelas
- Petit objet de plastique
- Matériel informatique ou électronique
- Petit appareil ménager
- Isolation, mousse isolante, laine minérale

### Matières refusées aux écocentres:

- BPC
- Cyanure
- Carcasse d'animal
- Médicaments, seringues -> Pharmacies
- Déchet radioactif ou biomédical
- Arme, munition
- Produit explosif
- Résidu dangereux d'origine commercial ou industriel
- Ordure ménagère, déchet de table -> Vidanges domestiques
- Styromousse -> Vidanges domestiques

Pour les gros travaux de rénovation, nous vous demandons de louer un conteneur. Pour les petits travaux de rénovation que vous faites vous-mêmes, vous avez accès à l'écocentre avec une petite remorque ou un petit camion.

**En aucun temps, les conteneurs placés en bordure des chemins de villégiature ne doivent servir pour vos gros débris. Ils sont à la disposition des villégiateurs pour leurs ordures ménagères.**

Nous sommes conscients que bien des désagréments sont occasionnés par cette période d'ajustement. Nous espérons qu'au cours de la prochaine année, la meilleure formule sera trouvée pour vous donner un service satisfaisant.

Sylvie Gagnon,  
Directrice générale